

# Peu d'habitants éloignés des équipements grâce à une bonne répartition

Le Maine-et-Loire dispose d'un niveau global d'équipements et des temps d'accès moyens légèrement défavorables par rapport au référentiel. Cependant, grâce à une position stratégique des équipements sur le territoire, la part d'habitants qui en sont éloignés est plus faible. Pour tous les domaines des gammes intermédiaire et supérieure, la part de la population éloignée est moindre, certains services faisant tout de même exception. En revanche, concernant la gamme de proximité, le constat est plus nuancé, notamment dans la santé ou les commerces.

### Des pôles d'équipement bien répartis

Les habitants du Maine-et-Loire disposent sur leur territoire d'une grande variété d'équipements ► [sources et méthode](#). Les trois plus grandes villes du département, Angers, Cholet et Saumur, ainsi que Trélazé, constituent des **pôles de services** supérieurs. De nombreux autres pôles de services de la gamme intermédiaire maillent le territoire ► [figure 1](#). Avec 2,9 équipements pour 100 habitants, le niveau d'équipements par habitant est pourtant légèrement inférieur à celui du référentiel (3,1), mais ceux-ci sont bien répartis sur le territoire, à l'exception des communes du pourtour est du département.

### Moins d'habitants éloignés des équipements

Le Maine-et-Loire est plutôt favorablement placé en matière d'accès aux équipements, avec peu d'habitants éloignés des services, quelle que soit la gamme considérée. Ainsi, 5,7 % de la population est à plus de 7 minutes en voiture de la gamme de proximité (écoles élémentaires, pharmacies, boulangeries, bureaux de poste, etc.), contre 6,7 % dans le référentiel. De même, 1,4 % des habitants sont à plus de 15 minutes de la gamme intermédiaire (collèges, orthophonistes, supermarchés, police, gendarmerie, etc.), contre 4,0 % dans le référentiel. Enfin, seuls 0,2 % des habitants accèdent aux services de la gamme supérieure (lycées, maternités, hypermarchés, agences Pôle emploi, etc.) en plus de 30 minutes, contre 1,9 % dans le référentiel.

Pourtant, les temps d'accès moyens ne sont pas meilleurs que dans le référentiel. Un habitant met en moyenne 3 minutes pour rejoindre la gamme de proximité, 7 minutes pour accéder à la gamme intermédiaire, et 13 minutes pour accéder à la gamme supérieure, ce qui correspond à environ 5 % de plus que le référentiel. La moindre concentration de la population dans les zones urbaines très denses ► [chapitre Présentation du département](#) et le

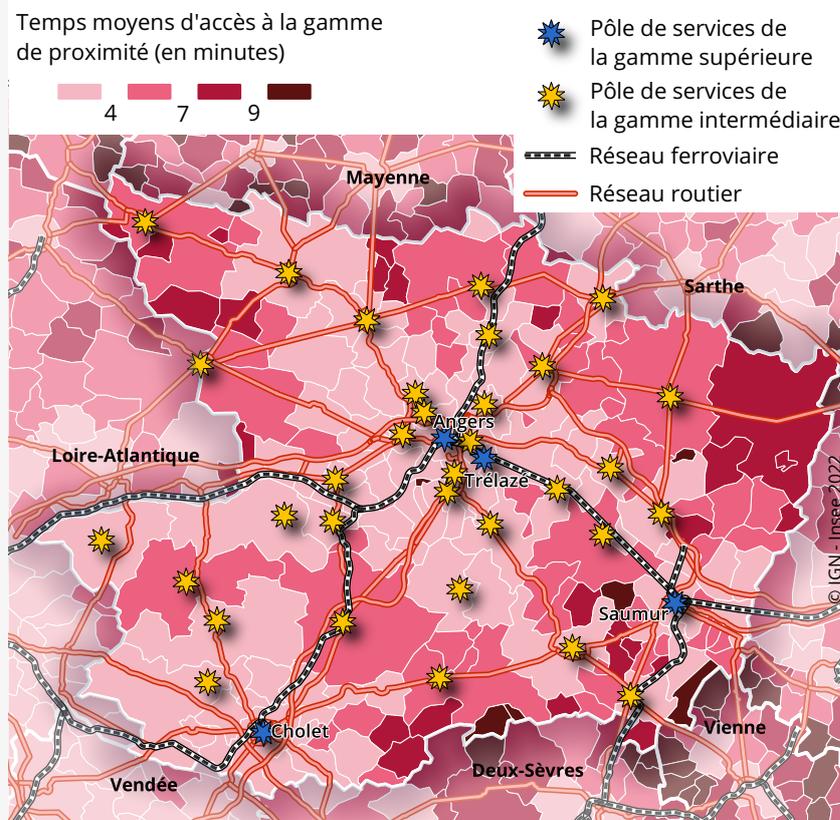
niveau d'équipements légèrement plus faible expliquent cet écart, mais il est compensé par une meilleure répartition des équipements sur le territoire, ceux-ci étant localisés au plus près des habitants.

### Enseignement : des temps d'accès réduits aux écoles élémentaires

L'accès aux équipements d'enseignement est favorable pour les habitants du Maine-

et-Loire : la part de la population qui en est éloignée est inférieure à celle du référentiel, quelle que soit la gamme considérée. En particulier, seuls 2,2 % des habitants sont à plus de 7 minutes d'une école élémentaire, contre 4,0 % dans le référentiel. Cela s'explique à la fois par un temps moyen d'accès plus faible et par un plus grand nombre d'écoles par habitant dans le département (7 pour 10 000 habitants), en lien avec une plus forte présence de l'enseignement privé. Pour les collèges et

### ► 1. Temps d'accès moyens aux équipements de la gamme de proximité par commune en Maine-et-Loire en 2018



**Lecture :** Saumur comprend plus de la moitié des équipements de la gamme supérieure (lycées, hypermarchés, etc.). Ses habitants mettent 3 minutes à rejoindre les équipements de la gamme de proximité (écoles élémentaires, pharmacies, etc.).  
**Source :** Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2021, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fideli) 2018.

lycées, la part de la population éloignée est inférieure au référentiel, malgré des temps d'accès moyens légèrement plus longs.

### Santé : un moindre accès aux services de proximité et à certaines spécialités

En 2021, les habitants du Maine-et-Loire sont plus éloignés des services de santé de proximité que ceux du référentiel (13,4 % à plus de 7 minutes, contre 12,2 %). Par exemple, ils sont 14,2 % à résider à plus de 7 minutes d'un médecin généraliste, contre 12,0 % dans le référentiel. Les difficultés d'accès aux infirmiers ou aux masseurs-kinésithérapeutes se ressentent plus particulièrement dans certains territoires comme Noyant-Villages, Longué-Jumelles ou Lys-Haut-Layon. Le département est aussi nettement moins bien positionné que le référentiel pour certaines spécialités de la gamme supérieure de santé (services d'urgence, services de soins à domicile d'adultes handicapés, dermatologues, pneumologues, gynécologues, dialyse, etc.). En revanche, les habitants du Maine-et-Loire sont nettement moins nombreux à être éloignés des services de santé de la gamme intermédiaire (psychologues, orthophonistes, sages-femmes, etc.) et à la plupart de la gamme supérieure (structures d'hébergement d'enfants handicapés, établissements psychiatriques, etc.).

### Commerces : plus loin des supérettes, plus près des hypermarchés

Comparé au référentiel, peu d'habitants du Maine-et-Loire sont éloignés des commerces des gammes intermédiaire (3,7 % contre 5,9 %) et supérieure (0,5 % contre 2,9 %). En revanche, les temps d'accès moyens aux commerces de proximité sont plus longs, et davantage d'habitants en sont éloignés (13,8 % contre 12,3 %). En particulier, l'éloignement est plus fréquent pour les boucheries, les épiceries et supérettes et les fleuristes. Concernant la gamme intermédiaire, l'éloignement est plus fréquent pour les supermarchés, les magasins d'articles de sports et de loisirs, de bricolage ou d'équipement du foyer, en raison de temps moyens d'accès plus longs d'au moins 15 %. À l'inverse, l'éloignement est moins fréquent pour les magasins de meubles, d'électroménager ou de chaussures, à la faveur de temps d'accès moyens plus courts. Presque aucun habitant du Maine-et-Loire ne vit à plus de 30 minutes d'un hypermarché, contre 2,5 % dans le référentiel.

### Services aux particuliers : peu d'habitants éloignés

En Maine-et-Loire, la part de la population éloignée des services aux particuliers est

plus faible, notamment pour les gammes intermédiaire et supérieure. Par exemple, seuls 2,3 % des habitants mettent plus de 15 minutes à atteindre la gamme intermédiaire de services aux particuliers (banques, police et gendarmerie, etc.), contre 4,2 % dans le référentiel. L'écart avec le référentiel est le plus favorable pour les banques, les agences immobilières, les coiffeurs, ou encore les agences de travail temporaire. *A contrario*, le département est moins bien positionné que le référentiel concernant l'éloignement à certains services de la gamme de proximité (bureaux de poste, entreprises générales du bâtiment). Cependant, les temps d'accès moyens sont plus longs d'environ 5 % que dans le référentiel, quelle que soit la gamme considérée.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, le Maine-et-Loire compte 20 implantations France Services. Dans cette configuration, les habitants sont 49 % à se situer à plus de 15 minutes de ces équipements contre 32 % dans le référentiel. Les trois antennes situées dans les intercommunalités des Mauges et de Baugeois Vallée améliorent l'accès pour ces territoires. La part de la population éloignée diminue très fortement par rapport à 2020. Cette baisse se poursuit avec de nouvelles labellisations d'espaces France Services fin 2021 et courant 2022. Les nouvelles implantations offrent, en effet, un meilleur maillage pour l'ensemble du territoire.

Enfin, les habitants du Maine-et-Loire bénéficient d'une bonne proximité des équipements de sports, loisirs et culture. L'écart avec le référentiel est le plus marqué pour les salles de spectacle, les terrains multisports ou les stades.

### Transports : 22 gares bien réparties, à l'exception du nord-est du département

Le Maine-et-Loire compte 22 gares en 2021 dont une gare d'intérêt national à Angers, 7 gares d'intérêt régional (Cholet, Saumur, Chemillé-en-Anjou, La Ménitrie, Tiercé, La Possonnière et Chalonnes-sur-Loire) et 14 d'intérêt local. Le nord-est du département n'est pas desservi en train ► **chapitre Présentation du département**. De plus, la commune de Segré-en-Anjou Bleu ne dispose pas de gare bien qu'elle soit une sous-préfecture. Un habitant sur deux du Maine-et-Loire habite à plus de 30 minutes de la gare d'Angers, contre un habitant du référentiel sur trois d'une gare d'intérêt national. En revanche, la population est moins éloignée des gares d'intérêt régional et local que dans le référentiel. Ainsi, toutes catégories confondues, seuls 3,8 % des habitants mettent plus de 30 minutes à rejoindre une gare, contre 4,6 % dans le référentiel. ●

Maëlle Fontaine, Pierre Loizeau (Insee)

#### ► Encadré - Une nouvelle méthode de calcul pour les populations éloignées des équipements

Le calcul de la distance aux équipements évolue et devient plus précis. Avec la méthode précédente, la population éloignée était calculée à la commune : si le centre de la commune était proche d'un équipement, toute la population de la commune était considérée proche. Avec la nouvelle méthode, les habitants sont localisés au carreau de 200 mètres de côté. Dans une même commune, la distinction peut être faite entre les habitants éloignés ou non d'un équipement. Les chiffres présentés ne sont donc pas comparables aux études publiées avant l'été 2022, en particulier en ce qui concerne les parts de population éloignée qui étaient fortement sous-estimées dans l'ancienne méthode, notamment en milieu rural.

#### ► Définition

Un **pôle de services** est une commune disposant sur son territoire d'au moins la moitié des équipements de la gamme considérée. Par exemple, un pôle de services de proximité est une commune disposant d'au moins 14 des 28 équipements de proximité.

#### ► Sources et méthode

La **base permanente des équipements** (BPE) est une source élaborée par l'Insee, à partir de sources administratives, et mise à jour annuellement. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. En 2021, 112 équipements sont retenus et répartis en trois gammes : de proximité, intermédiaire et supérieure. La liste des équipements est accessible sur [insee.fr](https://insee.fr). La localisation fine des équipements et des habitants permet de calculer des distances et des temps d'accès moyens en voiture pour accéder à l'équipement le plus proche. Ces temps sont théoriques et sont utiles pour comparer les territoires entre eux.

#### ► Pour en savoir plus

- **Hervy C., Manceau C.**, « L'accès des Ligériens aux services publics facilités par le déploiement des Espaces France Services », *Insee Dossier Pays de la Loire* n° 5, octobre 2020.
- **Bourieau P., Fouchard C.**, « Davantage de services à la population mais toujours moins qu'au niveau national », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 85, septembre 2018.
- **Legendre B. et al.**, « Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes : l'accessibilité s'améliore malgré des inégalités », *Dreets, Études et Résultats* n° 1100, janvier 2019.